



IHEDN



Créé en 2010, le Fonds de dotation de l'IHEDN a pour objectif, grâce au mécénat, d'assister l'IHEDN dans l'accomplissement de ses missions de développement de l'esprit de défense, de promotion et de diffusion des connaissances utiles en matière de défense et de sécurité nationale, d'armement et d'économie de défense, et de sensibilisation aux questions internationales.

Ces missions peuvent notamment concerner le développement d'initiatives auprès de différents publics, en particulier jeunes, destinées à favoriser la cohésion nationale, la citoyenneté et la diffusion de l'esprit de défense, par le biais de colloques, de séminaires, ou autres événements, ainsi que la conduite de travaux de recherche académique dans les domaines de la défense et de la sécurité nationale, y incluant la cybersécurité et la souveraineté économique.

Qu'est-ce qu'un fonds de dotation ?

Créé par l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, le fonds de dotation est un outil innovant de financement du mécénat qui combine les atouts de l'association loi de 1901 et de la fondation.

Doté de la personnalité juridique, le fonds de dotation est constitué d'une allocation irrévocable de biens pour la réalisation d'une mission ou d'une œuvre d'intérêt général. Il collecte des fonds d'origine privée, qu'il peut soit constituer en dotation dont il utilise les fruits, soit consommer pour accomplir sa mission. Il peut mener lui-même cette mission, ou financer un autre organisme d'intérêt général pour son accomplissement.

Le fonds de dotation bénéficie du régime fiscal du mécénat et donne droit à une réduction d'impôt à hauteur de 60 % des versements effectués.

Fonds de dotation de l'IHEDN

École militaire - 1 place Joffre - Paris 7^e

01 44 42 41 03 / 07 88 36 35 04

www.fdd-ihedn.fr



@FDD_IHEDN

Chaires de recherche

Administrées par le Fonds de dotation de l'IHEDN, elles ont pour objectifs de produire une recherche universitaire de référence et d'être une interface entre le monde académique, les décideurs publics et les acteurs privés. Pour ce faire, elles ont vocation à intervenir ou participer à la création d'enseignements spécialisés, animer des groupes de travail, organiser des conférences et produire des travaux de recherche à destination de la communauté scientifique et du grand public.



www.ecodef-ihedn.fr



chaire ECODEF - IHEDN



@Chaire_Ecodef

La **Chaire Économie de défense – IHEDN** a été créée en 2014. Ses travaux portent sur cinq thématiques principales : Connaissance des entreprises de défense : stratégies, forces et fragilités / Déterminants et impacts de la dépense de défense / R&D et innovation dans le domaine de la défense / Maintien en condition opérationnelle (MCO) / Intégration et coopération de défense en Europe.



www.cyber-ihedn.fr



chaire CYBER - IHEDN



@Chaire_Cyber

La **Chaire Cyber et souveraineté numérique – IHEDN** a été officiellement créée en février 2020. Ses travaux initiaux s'articuleront autour de trois thématiques : Analyse géopolitique et prospective des menaces cyber et impact sur la souveraineté numérique / Étude et adaptation des doctrines en matière de cyberdéfense / Identification et définition de briques permettant d'asseoir une souveraineté numérique).

Cycle Découverte (depuis 2011)

Cette formation présente sur trois journées les grands objectifs de la défense nationale à une quarantaine de jeunes issus de BTS, DUT, Licences et Masters professionnels. Le programme comporte des travaux de réflexion collective sur les notions de citoyenneté et d'esprit de défense ainsi que des visites en immersion dans une unité militaire et des sites représentatifs de l'activité de l'entreprise mécène.

Mécènes

- ❖ AIRBUS
- ❖ ARQUUS
- ❖ CEA - DAM
- ❖ MBDA
- ❖ NEXTER
- ❖ NAVAL GROUP
- ❖ SAFRAN
- ❖ SNCF
- ❖ SOPRA STERIA
- ❖ THALES
- ❖ TOTAL

Contact : Bertrand Demandre, Secrétaire général du Fonds de dotation de l'IHEDN

01 44 42 41 03 / 07 88 36 35 04 / bertrand.demandre@fdd-ihedn.fr